Deux condamnations à mort

Paris, 31 mai.

A Chambéry ont eu lieu, hier, devant la cour d'assises de la Savoie, les débats de l'affaire Lombardo, accusé d'avoir, le 4 mars dernier, tué à coups de hache le gardien de la prison de Moutiers, où il était détenu, d'avoir pris ses clefs et de s'être enfui.

Devant la cour, l'accusé simule la folie et ne répond à aucune question.

Lombardo a déjà tué une fille galante en Italie.

A huit heures du soir, le jury rapporte un verdict affirmatif. Lombardo est condamné à la peine de mort.

— Un autre Italien a été condamné à mort hier, mais par contumace. C'est la cour d'assises des Alpes-Maritimes qui a statué sur le cas du nommé Battistelli, ouvrier maçon qui tua, sans motif, à Nice, un de ses compatriotes.

La catastrophe de Courrières

Cadavres reconnus

Quatre cadavres ont été remontés jeudi matin du puits n° 2 des mines de Courrières. Ce sont ceux de Auguste Dus ; Emile Dubois, fils ; Emile Audegond, de Méricourt-Corons, et Charles Boulenger, de Rouvroy.

Aucun corps n'a été remonté de la fosse n° 4.

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

Dans l'industrie textile

Fin d'une grève

Tous les grévistes du tissage Mollien-Parent, boulevard Gambetta, ont repris le travail, jeudi matin, aux anciennes conditions.

A VALENCIENNES

On signale un mouvement gréviste du côté de la fosse Cavinot, de Vicq, de la Compagnie d'Anzin. Vingt gendarmes à cheval partant cette nuit de Valenciennes pour assurer vendredi matin la descente des ouvriers voulant travailler.

LES FÊTES DE TOURCOING

Le nouveau drapeau de l'Union Fédérale de gymnastique

L'année dernière, quand M. Loubet présida pour la dernière fois à Bordeaux la XXXIe Fête fédérale de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, il offrit aux gymnastes un nouveau drapeau en tous points semblable à celui de nos régiments.

Au centre d'un des côtés est brodée la date de fondation de l'Union, 1873, entourée d'une double palme de chêne et de laurier. Aux quatre angles figurent, également brodées en or fin, les inscriptions suivantes : Paris 1875 — Le Havre 1881 — Nancy 1892 — Dijon 1899.

M. Loubet a voulu ainsi, par une délicate pensée, commémorer la participation de ses prédécesseurs aux Fêtes fédérales de gymnastique.

Paris 1875 rappelle la première grande manifestation de l'*Union* ;

Le Havre, 1881, évoque le souvenir de la VIIe Fête fédérale organisée par M. Félix Faure, président des gymnastes de France, avant d'être investi de la magistrature suprême de la République ;

Lyon 1892 marque la XVIIIe Fête fédérale à l'issue de laquelle le regretté Sadi Carnot périt tragiquement sous le poignard de Caserio. M. Loubet était alors président du Conseil des ministres et assistait en cette qualité à la Fête Fédérale.

Enfin, 1899, rappelle la XXVIme réunion de la Fédération présidée par M. Emile Loubet.

L'autre côté du drapeau porte l'inscription suivante : Le Président de la République Française à l'Union des sociétés de gymnastique de France, Bordeaux 1905.

A la triple devise de l'Union, Patrie, Courage, Moralité, un quatrième mot a été ajouté : Jeunesse ; pour orner les quatre angles de l'emblème.

La hampe du drapeau offert par M. Loubet est cravatée d'un ruban de soie tricolore frangé d'or et portant l'anagramme R. F.

La XXXIIme Fête fédérale à Tourcoing servira d'inauguration au drapeau que nous venons de décrire. L'étendard sera reçu demain samedi à cinq heures et demie en gare de Tourcoing avec les honneurs qu'il mérite. Après une visite à l'Hôtel de Ville, il sera transporté rue Dervaux, au domicile du dévoué président du comité d'organisation M. Georges Duvillier, qui gardera ce précieux dépôt jusqu'à l'année prochaine.

A son origine l'*Union* n'avait pour emblème qu'une modeste bannière triangulaire en soie verte avec un simple écusson tricolore.

Le drapeau qui lui succéda et qui pour la dernière fois figura en 1905 aux fêtes de Bordeaux, avait été offert en 1881 aux fêtes du Havre par Jules Ferry. M. Rambaud, secrétaire du grand patriote, et le général Dionne en avaient fait la présentation aux gymnastes.

Tourcoing aura non seulement l'honneur de recevoir la première visite du nouveau Président de la République, M. Fallières, mais encore celui d'attacher son nom à l'inauguration du drapeau offert par M. Loubet.

Puisse l'histoire de ce fier emblème être glorieuse !

La visite présidentielle

M. Hennion, commissaire principal de la sûreté générale au ministère de l'intérieur, M. Delvert, chef adjoint du cabinet de M. le Préfet du Nord, sont descendus, hier à onze heures 45, au train de Paris et ont été reçus à la gare par M. Vilain, commissaire central. Sont également venus en notre ville, M. le colonel Schillemans, de l'Etat-Major général du 1er Corps, et M. le capitaine Poiet, également de l'Etat Major.

Une conférence a eu lieu l'après-midi dans le cabinet de M. le commissaire central, après quoi ces messieurs se sont rendus à l'Exposition pour y régler le service d'ordre et arrêter les mesures générales concernant la visite de M. le Président de la République.

Le service d'ordre dans l'enceinte de l'Exposition sera assuré par un bataillon du 1er de ligne, pensons-nous. La double file s'étendra du pavillon textile aux ateliers familiaux.

M. Fallières entrera dans l'Exposition par la porte monumentale et se rendra directement au pavillon des industries textiles, où il sera reçu dans le magnifique salon d'honneur.

Il traversera ensuite la galerie des machines, visitera la section belge, les tapis, l'hygiène sociale, l'enseignement technique, la collectivité des Chambres de Commerce.

Le Président de la République visitera également la *Lune parisien*. Dans l'on des stands les exposants ont été autorisés à offrir une coupe de champagne à M. Fallières.

Enfin le Président reviendra sur ses pas, partira par la rotonde pour aller aux industries diverses et visiter la section Serbe.

Il pénétrera dans le pavillon par une porte latérale.

En quittant la Serbie, M. Fallières se rendra directement aux ateliers familiaux et remontera ensuite en voiture pour quitter l'Exposition.

Depuis une heure de l'après-midi jusqu'à la sortie du Président, les Palais seront fermés. Le public pourra circuler dans les jardins, sauf l'allée gardée par la troupe.

***

M. le capitaine Obl, du 15e d'artillerie à Douai, est venu à Tourcoing hier pour juger de l'emplacement où seront tirées les salves d'artillerie à l'arrivée et au départ de M. Fallières. C'est cet officier qui commandera le tir, exécuté dans une prairie près de la barrière du Tilleul, 101 coups à l'arrivée, 101 coups au départ.

Une batterie du 15e quittera Douai dans la journée de dimanche et cantonnera à Sainghin-en-Mélantois pour la nuit.

Deux landaus de la présidence arriveront samedi matin en gare de Tourcoing et accompliront, avec l'escorte militaire, tout l'itinéraire que parcourra M. le Président de la République.

Le cortège des sociétés locales qui devait précéder le landau présidentiel n'aura pas lieu.

Les sociétés formeront la haie sur le côté droit de la rue Carnot en venant vers le Centre.

C'est au petit trot que le landau présidentiel et son escorte de cavaliers ainsi que les voitures qui suivront accompliront les itinéraires prévus.

Les concours de gymnastique

Voici le programme officiel des concours de la XXXIIe Fête fédérale de gymnastique :

Vendredi 1er juin. — 9 h. 1/2 du soir. — Réunion du Comité de permanence, salle d'honneur de l'Ecole académique de musique, rue Desurmont.

9 h. 1/2 du soir. — Réunion du bureau du jury des concours, bureau de la Fête fédérale, à l'Hôtel de Ville (entrée rue de la Paix).

Samedi 2 juin. — Ouverture du concours de tir au stand de la rue de Gand (Palais de Justice), de deux heures à six heures et demie du soir.

Ce concours se continuera dimanche 3 juin, de sept heures à onze heures du matin et de deux heures à cinq heures du soir, et lundi 4 juin, de sept heures à midi.

10 heures du matin. — Réunion du Comité supérieur, salle d'honneur de l'Ecole de musique, rue Desurmont.

Réunion du Jury d'études dans son local du terrain de fête.

2 heures. — 6e Congrès de l'Union, au Théâtre municipal.

Le vote pour le renouvellement partiel du Comité de permanence se fera à l'entrée de la salle.

4 heures 1/2. — Réception à la gare du drapeau fédéral et des drapeaux des nations étrangères.

Visite à l'Hôtel de Ville et transport du drapeau fédéral chez M. Duvillier, président du Comité d'organisation.

8 heures 1/2. — Réunion du jury, salle *Leverrier*.

9 heures 1/2. — Soirée privée chez M. Duvillier, président du Comité d'organisation.

Dimanche 3 juin. — 6 h. 1/2 du matin. — Rassemblement des sociétés dans les vestiaires.

A 6 h. 3/4. — Constitution des différents jurys par les vice-présidents du jury. Tout juré en retard sera remplacé par un juré supplémentaire et assuré d'être juré.

6 heures précises. — (Heure du terrain de fête). — Concours de section simultané et alternatif, concours spéciaux, concours individuels artistiques et athlétiques. (Consulter l'horaire).

11 heures. — Répétition en musique des mouvements d'ensemble. (Consulter et suivre strictement les instructions spéciales).

1 heure 3/4 après-midi. — Rassemblement des sociétés aux divers points indiqués (Voir défilé et consulter la carte horaire remise à chaque société).

2 heures précises. — Départ du défilé général de la rue de Dunkerque.

3 h. 1/2. — Fête fédérale sous la présidence de M. le Ministre de la guerre. — Programme. — 1° Entrée du cortège, défilé devant les tribunes ; 2° Exercices d'ensemble par les élèves des écoles ; 3° Concours de mouvements spéciaux par les sociétés désignées ; 4° Productions spéciales par les moniteurs de l'Ecole de Joinville, le 43e régiment d'infanterie et le 16e bataillon de chasseurs à pied ; 5° Production spéciale de mouvements d'ensemble avec masses par l'Association régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais ; 6° Mouvements d'ensemble généraux.

7 heures 1/2 du soir. — Banquet des gymnastes, sous la présidence de M. le Ministre de la Guerre.

9 heures du soir. — Place de la République : Grande fête de nuit, concours de ballet, tournois, poses plastiques, tableaux militaires.

Concert sur la Grande-Place. Brillantes illuminations.

Lundi 4 juin. — De 8 heures à 11 heures du matin. — Continuation des concours de section, spéciaux, individuels, artistiques et athlétiques (suite).

Arrivée du Président de la République.

Midi. — Clôture du concours de tir.

1 heure 3/4. — Rassemblement des sociétés, rue du Blanc-Seau.

2 heures. — Défilé général.

Fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique de France, sous la présidence de M. Fallières, Président de la République.

3 heures 1/2. — 1° Défilé devant les tribunes ; 2° Arrivée du Président de la République ; 3° Exercices d'ensemble par les élèves des écoles ; 4° Productions spéciales par les sociétés désignées ; 5° Productions spéciales par les moniteurs de l'Ecole de Joinville, le 43e régiment d'infanterie et le 16e bataillon de chasseurs à pied ; 6° Production par l'Association des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais ; 7° Mouvements d'ensemble généraux (5.000 exécutants), avec accompagnement des musiques de la Ville ; 8° Présentation des drapeaux ; 9° Remise du drapeau fédéral ; 10° Distribution des grands prix (Carnot, Félix Faure et Em. Loubet) ; 11° Départ du Président de la République.

Clôture de la fête. — Banquet officiel. Fête de nuit. Illuminations générales de la ville. Bals populaires.

Mardi 5 juin. — 9 heures. — Distribution des récompenses au Théâtre municipal, place Leverrier.

Excursions à Bruxelles.

Les cartes d'entrée

Afin d'éviter l'encombrement qui ne manquera pas de se produire aux guichets du terrain de la Fête fédérale, les personnes qui désirent se procurer des tickets d'entrée pour les après-midi des dimanche et lundi peuvent le faire, sans augmentation de prix, dès le matin, aux guichets du terrain de la fête.

En outre le public est informé que des tickets seront mis en vente pendant les deux jours de 8 heures du matin à 1 heure du soir :

1° A la salle des fêtes des Hospices, rue de Tournai, à Tourcoing.

2° Au bureau de renseignements installé par le comité en face de la gare de Tourcoing.

La visite de la douane

Les dispositions prises par l'autorité supérieure pour la réception en gare de Tourcoing de M. le Président de la République le 4 juin et de M. le Ministre de la Guerre le 3 juin, ne permettant pas d'assurer au bâtiment principal la visite en douane des voyageurs et des bagages amenés par les trains de Belgique, via Mouscron.

Pendant les journées des 3 et 4 juin, cette visite se fera dans la gare aux marchandises de Tourcoing où des dispositions spéciales ont été prises dans ce but pour faciliter cette opération en gênant le moins possible les voyageurs. Ceux-ci sont donc prévenus qu'ils devront descendre du train à Tourcoing-Marchandises et ils y remonteront après avoir passé la visite sur le quai aménagé à cet effet.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, Rue Royale, LILLE
— ENVOI DU CATALOGUE —
3.675

LA RÉGION

LES BANDITS D'HAZEBROUCK

LE CRIME DE VIOLAINES

Succession d'aveux

La journée d'hier a été intéressante en ce que l'enquête a progressé après une séance qui a eu lieu au cabinet de M. Boudry.

Les Pollet étant inébranlables dans leur résolution de toujours nier, le juge d'instruction s'efforce d'arracher aux autres personnages de la bande les aveux ou déclarations devant constituer un faisceau de preuves solides à opposer au mutisme des chefs.

C'est ainsi donc que Julienne Piatel, femme d'Abel Pollet, et Théophile Deroo, amant de la sœur de Pollet, ont, au cours du plus serré des interrogatoires subi mercredi, l'un après l'autre, passé d'importants aveux.

Tous deux sont arrivés à reconnaître qu'ils étaient au courant du triple assassinat de Violaines. Ils en ont fait le récit d'après les confidences qu'ils disent tenir d'Abel Pollet.

Leurs déclarations concordent, et entre elles, et avec celles déjà faites par Louise Matoret et Canet Vromant qui, on le sait, ont participé à l'horrible assassinat. L'instruction a donc, par suite, progressé dans des proportions considérables.

Autre physionomie : Bertholozzi

On sait que l'Italien Bertholozzi, marchand de statuettes se trouve parmi les membres arrêtés de la bande désormais fameuse.

L'allure et le genre de vie du marchand de bric à brac avant son arrestation tranchaient complètement sur celles de ses co-détenus. Sa vie semblait très régulière.

La cabaretière de la place Jeanne-d'Arc, à Hazebrouck, chez qui il prenait pension, le présente sous l'aspect d'un jeune homme sérieux et rangé, ne sortant jamais après le souper, qu'il faisait en compagnie des patrons de l'établissement ; payant régulièrement par quinzaine sa pension.

Son hypocrisie allait jusqu'à lui faire montrer de l'aversion pour Abel Pollet lorsque le fameux bandit venait dans l'estaminet en consommateur.

La santé de Louise Matoret

Le bruit qui courait hier de la mort de Louise Matoret à l'hôpital de Béthune, est dénué de fondement.

Une lettre de la criminelle

Celle qui saisit à bras-le-corps la fille Lecocq pour l'empêcher de porter secours à ses parents sauvagement assaillis, vient d'écrire à sa mère la lettre suivante :

« Prison cellulaire de Béthune.

« Cher père et chère mère,

« Deux mots pour vous faire savoir que je suis à la prison de Béthune. Pourrez-vous jamais me pardonner la peine que je vous fais ? Bien des fois dans ma triste solitude je pense à vous, aux sages conseils que vous me donniez, et que je n'ai pas su profiter.

« Enfin, je souffrirai, car je l'ai bien mérité.

« Maintenant, je vous demande en grâce un petit service ; soyez donc assez bons d'aller trouver le médecin qui m'a soignée, pour lui demander un certificat comme quoi j'ai été malade.

« Et maintenant mon père me ferait un grand plaisir d'aller chez Elodie, où j'étais en service, pour leur faire des compliments à tous et demander s'ils ne voudraient pas me donner un peu d'argent, car je suis bien malheureuse : ils ont toujours été si bons pour moi, j'espère qu'ils ne me refuseront pas.

« Pour le certificat, aussi vite que vous l'aurez, je compte que vous me l'enverrez ; le plus tôt possible serait le mieux, et j'ai hâte aussi d'avoir de vos nouvelles.

« Ne m'oubliez pas auprès de mes frères et sœurs, vous ne sauriez vous douter comme je regrette le passé, je pleure jour et nuit. Que de fois je pense à vous tous et bien des fois aussi, je me demande si je vous reverrai un jour.

« Enfin, chers parents, prenez courage pour supporter cette triste épreuve.

« Je vous embrasse tous de grand cœur et à bientôt de vos nouvelles.

« Louise Matoret. »

« Mon père, tu prendras la lettre pour aller chez mes patrons. Je les sais si bons que je suis sûre qu'ils feront leur possible pour moi. »

La mère aurait, dit-on, obtenu d'un médecin de Poperinghe (Belgique), qui aurait soigné Louise, un certificat mentionné dans la lettre ci-dessus.

Découverte d'un cadavre à Eringhem

Est-ce un crime ?

Un journalier de Zegers-Cappel, Edouard Leys, âgé de 45 ans, avait disparu de son domicile il y a une dizaine de jours. On perdait sa trace à la sortie d'un cabaret où il avait passé une partie de la journée.

Hier dans l'après-midi, deux cultivateurs, MM. Liénart et Stevenoot, aperçurent dans une mare contiguë à un champ sur lequel ils travaillaient, le cadavre d'un individu inconnu qu'ils retirèrent à l'aide d'un trident.

Le malheureux qui tenait un bâton dans sa main crispée, portait des traces de violences au front et au cou, ce qui fait supposer qu'il avait été victime d'un crime.

L'identité du noyé fut vite établie : l'homme n'était autre que Leys qu'on recherchait vainement depuis huit jours. M. le docteur Decuwe, de Bollezeele, appelé pour constater le décès, refusa le permis d'inhumer et la gendarmerie ouvrit une enquête et prévint immédiatement le Parquet qui a désigné M. le docteur Reyssen, médecin-légiste, pour faire l'autopsie du cadavre.

DRAMATIQUE SUICIDE

à Fourmies

Mercredi, vers neuf heures et demie du matin, le sieur Auguste Beauvois, âgé de 30 ans, tisseur, s'est pendu avec sa ceinture dans le garni qu'il occupait avec son petit garçon âgé de onze ans et demi, chez M. Veutier, débitant, rue Bleue.

Le malheureux s'était déjà pendu une première fois dans la nuit, vers 2 heures du matin, avec un torchon qu'il avait passé autour de son cou et attaché à un crochet du plafond, où son pendule se trouvait accroché. Le petit garçon s'étant éveillé s'empressa de couper le torchon.

C'est vers neuf heures et demie, après avoir envoyé son fils en course, que le désespéré mit son funeste projet à exécution. Beauvais vivait séparé de sa femme depuis deux ans. Il avait congédié celle-ci pour son inconduite.

La douleur du petit garçon qui se trouve maintenant seul est navrante.

ENFANT NOYÉ A LILLERS

Dans la soirée de mardi, vers 6 heures, le petit Farrez Edouard, âgé de 4 ans 1/2, disparut du domicile de ses parents, demeurant au bourg d'Aval. Comme c'était la ducasse, les recherches furent dirigées en ville et principalement au champ de foire. On n'y découvrit pas d'enfant.

C'est alors qu'on supposa qu'il pouvait être tombé dans la rivière qui passe à environ trente mètres de la demeure des parents. C'est là qu'en effet, au point du jour, des personnes dévouées qui avaient passé la nuit à faire des recherches trouvèrent le cadavre du pauvre petit.

L'enfant tenait encore à la main une tartine que sa mère lui avait donnée vers 6 heures, ce qui indique qu'il est tombé à la rivière peu d'instants après.

Les manœuvres d'automne. — Les prochaines manœuvres d'automne de la première division d'infanterie commenceront vraisemblablement le 26 ou le 29 août, pour se terminer vers le 12 septembre.

Les manœuvres séparées des deux brigades dureront quatre jours et la concentration se fera aux environs de la Bassée, d'où la division sera conduite dans la direction de Saint-Pol.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Bergues. — Hier ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. Braedts, secrétaire de la Mairie et du Bureau de Bienfaisance.

Au cimetière, M. L. Cleuys, ancien sénateur-maire de Bergues, a prononcé un discours dans lequel il retraçait la vie toute de travail et d'abnégation de celui qui fut pendant de longues années son confident et son ami le plus dévoué.

M. le commandant Thomas a aussi prononcé quelques paroles d'adieu au défunt qui est unanimement regretté à Bergues où il ne comptait que des amis et des obligés.

CHRONIQUE MINIÈRE

LES CHARBONS ÉTRANGERS

A peine le travail est-il normalement repris dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, qu'une nouvelle alarmante y parvient pleine de conséquences graves pour l'avenir de l'industrie minière.

Par décision en date du 9 mai, M. le ministre des Travaux publics a accordé au syndicat des charbonnages westphaliens la concession d'un quai de manutention à Rouen, précédemment occupé par la maison Johnasson, Gordon et Cie.

Voilà la nouvelle qui laisse croire lei que l'industrie nationale va être sacrifiée au profit des charbons allemands.

Cette concession accordée au syndicat des charbonnages westphaliens inquiète tout à la fois les directeurs de Compagnies [illegible] les ouvriers.

Les Compagnies françaises et [illegible] celles du Nord et du Pas-de-Calais [illegible] vent les difficultés qu'elles [illegible] rénaviant dans la conquête [illegible] région située au sud de la Seine et [illegible] naient qu'aux bénéfices énormes que [illegible] mands viennent de réaliser par [illegible] grève s'ajoutera bientôt le gain [illegible] conquête du marché de Paris.

Les directeurs des houillères ne se [illegible] pas pour déclarer qu'ils vont avoir [illegible] lutter pour maintenir leur situation [illegible] de concurrence aussi redoutable [illegible] et pour laquelle le gouvernement [illegible] en ce moment sur le bassin [illegible] Rouen un quai de 90 mètres de longueur [illegible] lequel ils comptent jeter au minimum 220.000 tonnes de charbon.

De leur côté, les ouvriers se [illegible] anxieusement ce qui se produira au jour où [illegible] charbonnages se trouvant dans l'impossibilité d'écouler à leurs portes l'excédent de leur production, se verront contraints de diminuer l'extraction quotidienne. Sera-ce le chômage ?

Telles sont les graves conséquences de la mesure concédée au syndicat minier allemand, faveur qui lèse les intérêts d'une de nos plus grandes industries nationales.

On parle encore d'un vœu tendant à la suppression des droits de douane de 1 fr. [illegible] qui grève actuellement les charbons étrangers à leur entrée en France et aussi d'une demande de réduction des tarifs auxquels les transports de ceux-ci sont soumis.

Si au lendemain du jour où les Compagnies houillères viennent d'augmenter le salaire de leurs ouvriers, on laisse se créer un dépôt de charbons allemands à Rouen et si l'on sollicite et obtient la suppression de la taxe d'entrée et aussi l'abaissement des tarifs de transports pour les combustibles étrangers, on peut s'attendre qu'avant peu une crise intense sévira notamment sur les houillères du Nord et du Pas-de-Calais, les plus directement atteintes par la concurrence allemande, anglaise et belge.

LILLE

Un cantonnier tamponné et tué par un train express. — Jeudi matin, un ouvrier cantonnier, Henri Borde, qui travaillait à deux cents mètres près du pont supérieur de Fives, s'apprêtait, son travail terminé, à regagner une autre voie.

Il voulut aller chercher son veston qu'il avait déposé sur un tas de pierres à quelques mètres de là, et traversa la ligne, quand arriva à toute vitesse l'express d'Hirson qui part de Lille à 11 h. 55 du matin.

Avant qu'Henri Borde pût se douter du danger qui le menaçait, il était tamponné par la locomotive et projeté à dix mètres plus loin sur le côté de la voie.

On releva le malheureux et on le transporta à la gare de Fives, où un docteur, requis en toute hâte, ne put que constater le décès.

Henri Borde qui avait le crâne fracturé était mort sur le coup.

La victime de ce terrible accident était un tout jeune homme à peine âgé de 20 ans, qui demeurait chez ses parents, au passage à niveau de Hellemmes, où son corps a été transporté.

Tombé d'un toit. — Jeudi, vers [illegible] heures du soir, un ouvrier couvreur-zingueur au service de M. Deyck, entrepreneur, rue Nationale, travaillait avec un apprenti, Léon Répillet, 14 ans, à la réparation de la toiture d'une maison élevée de trois étages, rue Jean Sans-Peur, 27.

Le jeune apprenti gravissait une échelle posée sur le plan incliné de la couverture en ardoise lorsque soudain il fit un faux pas et glissa la pente. Le malheureux essaya, mais en vain, de se raccrocher à la gouttière et vint se briser sur un lanterneau situé dans la cour.

Relevé pantelant par les locataires, l'infortuné fut transporté dans la maison d'habitation où, mandé en toute hâte, M. le docteur Ingelrans ne put que constater le décès. La mort est due à une fracture du crâne.

Le corps a été transporté au domicile des parents, rue de l'Hôpital-St Roch, cour Tuchet.

Faculté de Droit de Lille. — En vue des examens de la session de juillet 1906, les étudiants sont invités à remplir au secrétariat, *du 10 au 20 juin* une demande de fixation ; un bulletin de versement leur sera immédiatement délivré.

La quittance constatant le versement des droits d'examen devra être déposée au secrétariat *avant le 1er juillet*.

Ceux qui pour des motifs graves désireraient subir les épreuves à la session de novembre, devront déposer au secrétariat (du 10 au 20 juin) une demande (sur feuille de timbre à 0 fr. 60) adressée à M. le Doyen.

DERNIÈRE HEURE

La Nouvelle Chambre

Le groupe socialiste parlementaire

Paris, 31 mai.

Le groupe socialiste parlementaire s'est réuni sous la présidence de M. Colliard, député du Rhône.

Après avoir examiné la situation politique et parlementaire, le groupe a décidé la publication d'une déclaration de principes, qui sera définitivement adoptée dans sa prochaine séance.

Le groupe a été unanime à se rallier à la candidature de M. Henri Brisson à la présidence de la Chambre. Il a également décidé de se faire représenter comme par le passé à la délégation des gauches et a désigné à cet effet, les citoyens Colliard et Zevaès.

La gauche radicale-socialiste

La gauche radicale-socialiste, réunie sous la présidence de M. Camille Pelletan, a décidé de maintenir provisoirement en fonctions son ancien bureau qui est ainsi composé.

MM. Pelletan, président ; Rabier et Massé, vice-présidents ; et Pajot, questeur.

Elle s'est prononcée pour la reconstitution de la délégation des gauches. Après s'être prononcée à l'unanimité pour la candidature de M. Henri Brisson à la présidence de la Chambre, elle a revendiqué pour le groupe un des sièges de vice-présidents provisoires et a désigné pour ces fonctions M. Rabier.

Enfin, le groupe a manifesté le désir de voir se fondre les deux groupes de la gauche radicale socialiste et de l'extrême-gauche radicale-socialiste. On sait que ce dernier groupe est composé d'anciens membres de la gauche radicale-socialiste.

A l'Alliance démocratique

UN DISCOURS DE M. CARNOT

Au banquet de l'Alliance démocratique qui a eu lieu ce soir, M. Carnot, président, a prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants :

Les élections législatives des 6 et 20 mai ont eu un retentissement considérable dans le monde politique, en France et à l'Etranger.

Elles ont prouvé, sans contestation possible, que notre pays est de plus en plus attaché aux institutions républicaines, et que leurs adversaires perdent au contraire, de jour en jour, tout crédit auprès des électeurs. On peut dire que l'étape franchie pendant ces dernières années est des plus importantes ; car il ne reste plus rien des préoccupations que pouvaient nous faire éprouver, pour l'avenir, les attaques des partis hostiles.

Les *royalistes* ne laissent plus entrevoir leur drapeau que dans quelques circonscriptions arriérées.

Le *nationalisme*, dont le nom usurpé servait de marque à des *césariens* et à des *plébiscitaires*, a subi, dans les dernières élections, un effondrement tel qu'il cesse désormais de compter.

Quant aux *réactionnaires cléricaux*, ils avaient cru l'occasion favorable et déclaré qu'à la suite du vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, le gouvernement républicain serait aussitôt balayé par la France catholique. Ils avaient fait de leur mieux dans ce sens et provoqué des émeutes parmi certaines populations ignorantes, à propos de la formalité inoffensive des inventaires, qui n'était qu'une mesure conservatoire pour les biens des Eglises.

...Notre Association peut se glorifier d'avoir vaillamment combattu, en aidant à l'élection de 287 des députés qui, au nombre de 350 environ, composeront le groupe compact de la majorité républicaine dans la nouvelle Chambre.

...En présence de pareils résultats et après une discussion approfondie, la commission centrale exécutive de l'*Alliance* a été unanime à reconnaître que « ces résultats impliquent l'approbation très nette de la politique du cabinet « Sarrien, et la volonté clairement exprimée du « suffrage universel de le maintenir au pouvoir « tel qu'il est composé. »

Les ministres dont les noms et les premiers actes ont mérité l'adhésion du pays trouveront dans ces élections un surcroît d'autorité morale des plus importants pour la politique intérieure et aussi pour la politique extérieure de la France.

C'est à eux qu'il appartiendra maintenant d'aborder l'œuvre des réformes démocratiques dans les conditions nouvelles, que la sanction de la politique républicaine a faites au Gouvernement et au Parlement républicains.

« Au lieu d'une majorité mal assurée, obligée de lutter constamment pour la vie, et de ménager avec soin les susceptibilités des divers groupes parlementaires, les élections viennent de constituer une majorité puissante qui peut refuser nettement de se laisser entraîner par les plus audacieux et les plus violents à des mesures dangereuses pour la fortune et la tranquillité du pays, de même qu'elle évitera de se laisser immobiliser par les intérêts égoïstes de certains autres groupes.

Ayant désormais un appui solide dans la majorité de la Chambre des Députés et un Conseil prudent et éclairé dans le Sénat, le Gouvernement pourra et devra prendre l'initiative des réformes démocratiques à accomplir.

Cette initiative lui appartient et ne saurait être abandonnée aux groupes ou aux individualités, que le soin de leur popularité pousse trop souvent aux surenchères sans se préoccuper assez des conséquences financières et autres que pourrait entraîner l'adoption de leurs propositions.

D'ailleurs, comme l'a dit tout récemment, en des termes excellents et avec une haute raison le Ministre des Finances, M. Poincaré : « Si l'on « veut aboutir vite et bien dans l'accomplissement des réformes nécessaires, il faut que le « gouvernement n'abandonne rien de son rôle de « directeur, qu'il propose lui-même le choix d'un « programme et la méthode d'exécution, qu'il se « mette à la tête et non pas à la remorque de la « majorité, en un mot, qu'il revendique hautement l'honneur et la responsabilité de gouverner. »

Nous ne saurions trop approuver de semblables déclarations : car l'effacement du gouvernement responsable conduit le plus ordinairement à des réformes boiteuses ou susceptibles de mettre en péril les finances de l'Etat.

Le programme du gouvernement fera certainement une grande place aux questions économiques et sociales, dont la solution importe à la richesse publique et au bien-être des travailleurs.

... Ce qui paraît le plus urgent aujourd'hui, c'est de trouver moyen, soit par la voie législative, soit par entente directe avec ou sans arbitrage entre les parties, de faire disparaître les conflits du capital et du travail, conflits qui ont pour résultats inévitables la maladie de l'industrie, quelquefois son déplacement vers l'étranger, et toujours la misère pour les ouvriers qui sont forcément victimes des longs chômages et de l'exode des industries et des capitaux.

Ni les ouvriers, ni les patrons ne doivent oublier la solidarité qui les unit. Les premiers devraient avoir assez de raison pour choisir les directeurs de leurs syndicats parmi les plus intelligents et les plus laborieux d'entre eux et non parmi les meneurs ambitieux. Les seconds ont pour devoir de s'attacher la confiance et le respect des travailleurs par leur justice et leur bonté. Ils doivent aussi chercher le moyen de les intéresser à leurs affaires en les faisant bénéficier dans une juste mesure des profits de leur industrie, profits qui sont d'autant plus importants que les ouvriers sont plus réguliers et plus attentifs.

C'est par le bon vouloir et la bonne entente des parties que les entreprises industrielles prospèrent et que les salaires et les retraites des ouvriers peuvent donner l'aisance aux familles. Tout au contraire la lutte des classes de même que la guerre entre les nations a toujours pour résultat les haines, les désastres et l'appauvrissement final.

... Aussi, sommes-nous, comme nous l'avons toujours proclamé, délibérément adversaires des rêveries collectivistes, et nous espérons bien qu'elles seront définitivement dissipées par la discussion au grand jour de la tribune. Après la disparition du péril clérical, la disparition de la menace collectiviste et l'amélioration raisonnée de la condition des travailleurs achèveront de donner satisfaction aux idées de liberté et de justice sociale et assureront le calme et la prospérité intérieure de la France républicaine.

La séance de vendredi

La séance de vendredi sera exclusivement consacrée à la constitution du bureau provisoire et au tirage au sort des bureaux, qui seront chargés de vérifier les dossiers électoraux.

La Chambre, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, s'ajournera probablement à mardi ou à jeudi prochain, au plus tard. C'est seulement au cours de la deuxième séance que pourra venir en discussion l'interpellation de M. Gérault-Richard sur la politique intérieure et extérieure du Cabinet.

Le gouvernement en profitera pour faire connaître son programme de réformes dont il a été longuement question au dernier conseil des ministres.

Parmi les orateurs qui prendront la parole, on signale : MM. Pelletan, Millerand, Guesde, Ribot, Deschanel et même M. Doumer.

M. Pelletan fera, dit-on, ressortir que les résultats des dernières élections imposent la formation d'un cabinet à tendances nettement radicales-socialistes.

On s'attend à un débat des plus mouvementés.

Au Sénat

Dans les couloirs

Paris, 31 mai.

Cette après-midi, veille de rentrée, peu de sénateurs sont venus au Palais du Luxembourg. L'impression générale est que la séance de vendredi sera de pure forme, car il n'y a pas lieu à scrutin. Les membres du bureau du Sénat ne sont soumis à réélection qu'au mois de janvier, ainsi que les membres des grandes commissions. Seuls, les membres de la commission des finances ont terminé leur mandat avec l'adoption du dernier budget, mais il ne sera pas procédé à de nouvelles élections avant que le gouvernement ait déposé ses propositions budgétaires sur le bureau de la Chambre.

On ne signale aucune demande d'interpellation et le Sénat ajournera sa prochaine séance après les fêtes de la Pentecôte.

L'une des prochaines discussions à l'ordre du jour concerne le projet d'interdiction de l'emploi du blanc de céruse, projet voté par la Chambre et que combattait l'ancien rapporteur du Sénat, mais qui sera appuyé par M. Pedebidou, le nouveau rapporteur.

Suicide d'un artiste peintre

Paris, 31 mai.

Un peintre animalier, qui avait déjà obtenu plusieurs récompenses, — entre autres une deuxième médaille au dernier Salon — M. Martin Calland, s'est suicidé hier dans son atelier en se tirant deux coups de revolver, dans l'appartement qu'il occupait avec sa femme, 70, boulevard Voltaire. La mort a été instantanée.

Sombre, mélancolique et taciturne, M. Martin Calland souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable. Il était âgé de quarante-cinq ans.

Les Associations de Fonctionnaires

Paris, 31 mai.

La sous-commission des associations de fonctionnaires s'est réunie ce matin au ministère de la justice pour jeter les bases d'un texte de loi qui devra être soumis à l'examen de la commission.

LA RÉVOLUTION RUSSE

Attentat contre un fonctionnaire

Varsovie, 31 mai.

M. Grotowski, ingénieur en chef de la canalisation municipale, a été attaqué en pleine rue et a reçu trois balles qui l'ont blessé grièvement.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 31 mai.

Fonds d'Etat. — Bruxelles 1905 2 0/0, (intérêt provisoire entièrement lib.) 97,25 ./. — Bruxelles 1902 2 1/2 0/0 à primes, 1[illegible] ./. — Bruxelles-Maritime 1897 3 0/0 à primes 1[illegible] 1/2

Obligations. — Anvers 1887 2 1/2 0/0 [illegible] — Anvers 1903 2 0/0 [illegible] ./.

Charbonnages. — Anderlues [illegible] — Bonne-Espérance 645,.. — Bois-d'Avroy 2000,.. — Boringe-Central 177,50 — Charbonnages belges [illegible] — Charbonnages [illegible] — Courcelles-Nord [illegible] — Concorde [illegible] — Couchant du Flénu [illegible] — Espérance et Bonne-Fortune [illegible] — [illegible] — Grand-Buisson [illegible] — Grande Machine à Feu de Dour [illegible] — [illegible] Houillères Unies du Bassin de Charleroi [illegible] Levant de Charleroi [illegible] — Mariemont [illegible] — Sart-Culpart à Gilly [illegible] — Nord [illegible] (ex. 2e rép. fr. [illegible]) [illegible] — Réunis de [illegible] 2030,.. — Sacré-Madame 2[illegible] — [illegible] 1075,..

Industries diverses. — [illegible]

[illegible]